

2.2 Instructions pour établir des projections des besoins en personnel enseignant, au Niger, tirées d'un module de formation des chefs d'établissement secondaire.

Les dépenses concernant les ressources humaines constituent un élément important du budget d'un établissement. Le document ci-dessous énumère les facteurs qui doivent être pris en considération lors du calcul des effectifs au Niger. Vous pourrez comparer avec votre contexte.

Calcul du taux de promotion, du taux de redoublement et du taux d'abandon

a) Taux de promotion de la classe n à l'année t

Exemple : Taux de promotion de la classe de 6^{ème} (classe n) en 2006 (année t)

$$Tp = \frac{113\,010}{197\,410} \times 100 = 57,20\%$$

$$\text{Taux de promotion} = \frac{\text{Nombre de promus de la classe } n \text{ à la classe } n+1 \text{ à l'année } t+1}{\text{Effectif de la classe } n \text{ à l'année } t} \times 100$$

b) Taux de redoublement de la classe n à l'année t

Exemple : Taux de redoublement de la classe de 6^{ème} (classe n) en 2006 (année t)

$$Tr = \frac{81\,994}{197\,410} \times 100 = 41,50\%$$

$$\text{Taux de redoublement} = \frac{\text{Nombre de redoublants de la classe } n \text{ à l'année } t+1}{\text{Effectif de la classe } n \text{ à l'année } t} \times 100$$

c) Taux d'abandon de la classe n à l'année t

Exemple : Taux d'abandons de la classe de 6^{ème} (classe n) en 2006 (année t)

$$Ta = \frac{2\,406}{197\,410} \times 100 = 1,20\%$$

$$\text{Taux d'abandon} = \frac{\text{Nombre d'abandons de la classe } n \text{ à l'année } t+1}{\text{Effectif de la classe } n \text{ à l'année } t} \times 100$$

Remarque : En effet, à l'issue d'une année scolaire, un élève peut soit:

- avoir abandonné ;
- avoir été promu ;
- avoir redoublé.

De la complémentarité de ces trois hypothèses, il en ressort que la somme des taux de promotion, de redoublement et d'abandon est égal à 100% ou 1.

DES DONNÉES POUR QUOI FAIRE ?

Le calcul de ces taux n'est pas un objectif en soi. En effet, ces taux que le chef d'établissement aura calculés devront lui servir à prendre des décisions, notamment si ces taux sont mauvais. Par exemple, un taux de redoublement et/ou d'abandon élevés interpellent le chef d'établissement qui, avec les autres partenaires, devra nécessairement diagnostiquer les causes, définir et mettre en œuvre des stratégies de remédiation en vue d'atteindre les objectifs fixés.

Ces décisions peuvent être d'ordre :

- pédagogique (formation des enseignants, notamment des VE et des ASCN à travers les U.P. et les J.P.)
- administratif (promotion du mérite).

Autres indicateurs

e) Le nombre de professeurs en équivalent plein temps (Npt) : il indique le nombre de professeurs qui seraient nécessaires si chacun travaillait à temps complet selon les normes officielles.

$$\text{Npt} = \frac{\text{Nombre total d'heures d'enseignement par semaine pour une discipline donnée}}{\text{Durée du service normal d'un professeur (21 h. au CEG et 18 au lycée)}}$$

f) Le taux d'absence des professeurs

$$\text{Taux d'absence} = \frac{\text{Nombre d'heures d'absence par mois pour l'ensemble des prof.}}{\text{Volume horaire assuré par mois par l'ensemble des prof.}} \times 100$$

Détermination des besoins en professeurs des différentes disciplines

Objectif pédagogique : Être capable de déterminer exactement les besoins en professeurs pour chaque discipline.

Tableau de détermination des besoins

Horaires réglementaires

DISCIPLINES	Français	Anglais	Maths	S.V.T.	H.G.	P.C.	E.F.	E.P.S.
NIVEAU								
6 ^{ème}	5	5	5	2	2	-	1	2
5 ^{ème}	5	5	5	2	2	-	1	2
4 ^{ème}	4	4	5	2	2	3	1	2
3 ^{ème}	4	4	5	3	3	3	1	2

Tableau 1 – Détermination des besoins

DISCIPLINES	Nbre	Français	Anglais	Maths	S.V.T.	H.G.	P.C.	E.F.	E.P.S.
NIVEAU									
6 ^{ème}									
5 ^{ème}									
4 ^{ème}									
3 ^{ème}									
Ensemble									

N.B. : Ce tableau permet de déterminer avec précision le volume horaire pour chaque matière.

Tableau 2 – Détermination de l'existant

	N°	Français	Anglais	Maths	S.V.T.	H.G.	P.C.	E.F.	E.P.S.
N° Prof	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	...								
	Etc.								
Nombre d'heures									

N.B. : Ce tableau porte sur la situation du personnel enseignant existant et la façon dont il est géré : Charge horaire effectivement assurée par chaque professeur et nombre d'heures réellement assuré pour chaque discipline.

Tableau 3 – Détermination de l’apport théorique

	Français	Anglais	Maths	S.V.T.	H.G.	P.C.	E.F.	E.P.S.	Totaux
Nombre de Prof.									
Volume horaire									

N.B. : Ce tableau indique pour chaque discipline le volume horaire qui aurait dû être assuré si Chaque professeur travaillait à temps plein selon les normes officielles.

A partir de ces différents tableaux, on peut établir des tableaux comparatifs :

- comparaison entre l’existant et le besoin ;
- comparaison entre l’apport théorique et le besoin.

Ces comparaisons font ressortir : d’éventuels excédents (surplus de professeurs) ou des déficits (insuffisances de professeurs). Elles constituent donc un précieux outil de gestion des ressources humaines pour le chef d’établissement.

Tableau 4 – Comparaison existant/besoins (en heures)

	Français	Anglais	Maths	S.V.T.	H.G.	P.C.	E.F.	E.P.S.	Totaux
Excédent									
Déficit									

Tableau 5 – Comparaison apport théorique/besoins (en heures)

	Français	Anglais	Maths	S.V.T.	H.G.	P.C.	E.F.	E.P.S.	Totaux
Excédent									
Déficit									

Instruction pour le remplissage

1. Remplir le cadre 2, *détermination des besoins*, en reportant dans la colonne 1 le nombre de sections (classes/niveau) puis calculez le produit de ce nombre par le nombre d’heures obligatoires de la matière et du niveau.

Exemple : nombre de 6^{ème} : 3

nombre d’heures de français en 6^{ème} : 5

chiffre à reporter dans la case Fr/6^{ème} : $3 \times 5 = 15$

2. Remplir ensuite le cadre 3, *détermination de l’existant*, en reportant le service de chaque enseignant tel qu’il apparaît sur son tableau de service fourni par son chef d’établissement. Une fois toutes les lignes remplies, on cumulera le nombre par discipline au bas de chaque colonne.

3. Remplir le cadre 4, *détermination de l'apport théorique*, en reportant :
 - sur la 1^{ère} ligne, le nombre de professeurs de la discipline dans la colonne correspondante ;
 - sur la 2^{ème} ligne, ce même nombre multiplié par le nombre théorique d'heures dues par les enseignants, à savoir 21 pour le collège, 18 pour le lycée.
4. Remplir le cadre 5, comparaison existant/besoin, par comparaison des deux tableaux correspondants (cadres 2 et 3), discipline par discipline.
5. Remplir le cadre 6, comparaison apport théorique/besoin, par comparaison des deux tableaux correspondants (cadres 2 et 4), discipline par discipline.

N.B. Il est intéressant de noter d'éventuelles incohérences entre les deux tableaux comparatifs, à savoir un déficit dans le cadre 5, *comparaison existant/besoin*, alors que, pour la même discipline, il y aurait un excédent dans le cadre 6, *comparaison apport théorique/besoins*.

Exercice Le collège que vous dirigez a :

- Trois classes de 3^{ème} de 45 élèves chacune ;
- Quatre classes de 4^{ème} de 50 élèves chacune ;
- Quatre classes de 5^{ème} de 46 élèves chacune ;
- Cinq classes de 6^{ème} de 50 élèves chacune.
-

a) Déterminez vos besoins exacts en professeurs pour toutes les disciplines.

b) Sachant que vous ne disposez que de :

Pour le personnel :

- deux professeurs de français ;
- trois professeurs de mathématiques ;
- un professeur de PC/SVT
- deux professeurs d'anglais ;
- un professeur d'histoire et de géographie ;
- un professeur d'économie familiale ;
- un professeur d'EPS

Pour les infrastructures

- dix salles de classe en dur ;
- quatre salles de classe en paillote;

Quelles solutions envisagez-vous pour faire face à cette situation ?

Solutions envisageables :

- réduction du nombre de sections (classes) pour certains niveaux, 6^{ème} notamment ;
- systèmes des classes tournantes, etc.